

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban Question écrite n° 107124

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Liban et ses dramatiques conséquences pour la population. Les bombardements causent de nombreux morts et blessés, la plupart étant d'innocents civils. Ceux-ci visent également de l'infrastructure indispensable, centrale électrique, routes... La population manque d'eau, minimum vital à sa survie. Outre les réseaux de coopération, d'entraide d'urgence et d'aide humanitaire, il souhaiterait connaître les intentions concrètes de la France, et plus précisément, comment notre pays entend faire entendre fermement sa voix pour l'application du droit international et appeler à la mise en oeuvre des mesures indispensables au règlement durable du conflit.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 107124 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10725